



ADCTG 04

N°6

JUILLET 2007

ASSOCIATION DE DEFENSE DES CHASSES TRADITIONNELLES A LA GRIVE

EDITO

Plus que jamais "la défense des chasses traditionnelles à la grive" est d'actualité.

Les visiteurs sont toujours plus nombreux et attentifs lors de la présentation de notre exposition.

Les adhérents se mobilisent pour répondre aux questions concernant les chasses qui les passionnent (lecque, glu, port du fusil etc)

Tout nous conforte à nous montrer déterminés pour que des réponses à leurs attentes voient le jour.

Les chasseurs de grives sont de plus en plus décidés et vigilant. C'est important et encourageant pour l'avenir. Rien ne doit se faire sans une concertation approfondie.

Et si les traditions reprenaient des couleurs !!!

Bonne saison 2007-2008

Le président
M. Joyant

**E
X
P
O
S**



(page 4)

Assemblée générale de l'association

**le 8 septembre 2007 à Saint-Etienne-les-Orgues
Salle des fêtes à 9 heures**

(page 3)

LECQUE

DE LA REFLEXION A LA DISCUSSION

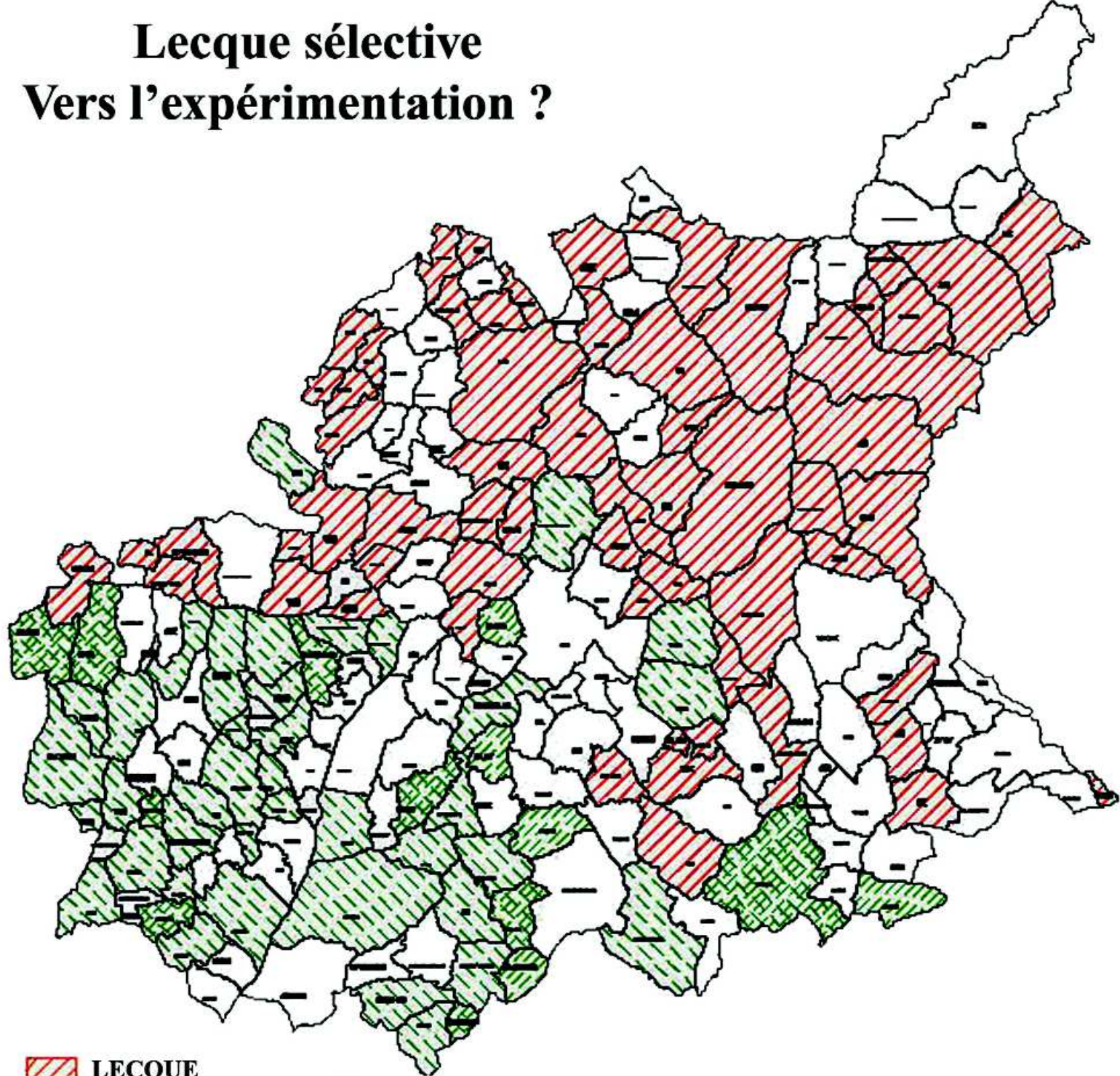


La pratique de la lecque, une chasse traditionnelle et ancestrale qui mérite de perdurer dans le département.

(page 3 et 4)

Lecque sélective

Vers l'expérimentation ?



LECQUE

Draix ,Thorame Basse,Entrepierres,Blégiers,Venterol,Théze,Archail,Allos,Sigoyer,Piégut,Valbelle-Bevons, Villars-Colmars,La Breole,le Vernet,Barcelonnette,Melve,Le Brusquet,Le Fugeret,Salignac,Sisteron,Claret, Selonnet,Prads,Blieux,Uvernet fours,St Vincent sur Jabron,Colmars les Alpes, Le Poil,Faucon du Caire, Vaumeilh,Bayons,Les Omergues,Aubignosc,Larches,Lambruisse, Méolans-Revel,Seyne-les-Alpes St André les Alpes,Barreme,Vallée des Duyes,St Pierre,Ubraye,Enchastrayes-Faucon,La Javie,Authon,Lange-Curel,Chateauneuf Miravail,Turriers-Bellafaire,Barles,Jausiers,Annot, Beaujeu,Les Thuiles,Beauvezer.

DROITS DE GLUAUX PROPRIETAIRES

Champtercier,Peyroules,St Croix du Verdon,St Jeannet,St Jurs.

DROITS DE GLUAUX COMMUNAUX

Banon, Brunet,Taulanne,Robion,Oraison,Le Castellet,Cereste,Le Chaffaut,Château Arnoux-St Auban Chateauneuf Val St Donat,Cruis,Esparron du Verdon,Albosc,Fontienne,Forcalquier,Lardiers,Mane, Manosque,Mison,Montagnac,Montfort,Montlaux,Montsalier,Niozelles,Villemus,Oppedette,La Palud sur Verdon-Chateauneuf les Moustiers,Pierrerie,Pierrevert-St Tulle,Puimoisson,Quinson,,Reillane,Riez,La Robine sur Galabre,St Etienne les Orgues,St Julien d'Asse,St Jurs,St Maime,St Michel L'observatoire,Sigonce,Simiane la rotonde,Clumanc-Tartonne,Vacheres,Valensole,

DROITS DE GLUAUX COMMUNAUX ET PROPRIETAIRES

Aubenas les Alpes, Castellane,Entrevennes,Mallefougasse,Montfuron,Redortiers,Revest du Bion,Roumoules, St Laurent du Verdon.

Lecque sélective, de la réflexion à la discussion

L'association a décidé de se plonger sur le dossier de la lecque. Après la victoire des Fédérations de Lozère et de l'Aveyron ainsi que le travail réalisé par l'IMPCF pour la tendelle, nous souhaiterions voir relancer la lecque dans le département. Pour cela nous avons délimité une zone approximative du département susceptible d'être intéressée. Un questionnaire fut envoyé aux présidents des sociétés de chasse portant sur trois questions :

- Y avait-il une tradition glue sur votre commune ?
- Y avait-il une tradition lecque sur votre commune ?
- Si oui combien de chasseurs seraient susceptibles de faire des lecques sélectives ?

Les réponses furent nombreuses et ont montré votre attachement à cette chasse traditionnelle. Cela confirme également ce que vous nous aviez confié lors de nos différentes expositions et réunions. 58 présidents représentant 65 communes sur 87 sollicités ont répondu à notre questionnaire. 2 sociétés de chasse n'avaient pas de tradition lecque. 2 sociétés de chasse n'avaient pas de tradition de glue ni de lecques. 3 sociétés de chasse avaient une tradition lecque mais personne pour en refaire. 51 sociétés de chasse intéres-

Modèle de lecque utilisée dans le cadre du protocole

Document IMPCF

Emplacement de la pierre de pose pour l'oiseau située à 4-5 cm de la bordure du couloir de fuite

APPAT (genièvre) dans une dépression de 3 à 4 cm



DEUX CALES DE BOIS de 30 mm de hauteur et de 50 mm de longueur (Avec support au sol)

Emplacement de la pierre de pose pour l'oiseau située à 4-5 cm de la bordure du couloir de fuite

CAVITE SOUS LA PIERRE ASSOMMOIR
(de chaque côté : couloirs de fuite pour les oiseaux de petite taille)

sées par la lecque sélective et entre 500 et 550 personnes potentiellement prêtes à refaire des lecques. Comme vous pouvez le voir, il y a un certain enthousiasme dans ce dossier. C'est pour cela que nous

avons rencontré le président de la fédération de chasse Max Isoard, pour lui faire savoir votre volonté et votre intérêt. Nous avons convenu de nous rencontrer à nouveau avec cette fois la présence de Jean-Claude Ricci, de

l'IMPCF et nous attendons que Max Isoard se manifeste. Nous pensons que nous avons une chance unique pour relancer la lecque et qu'il faut la saisir.

Notre assemblée générale

Notre assemblée générale se tiendra de nouveau à Saint-Etienne les Orgues en hommage à Maurice Paul, membre du bureau décédé en octobre (voir la lettre précédente). L'assemblée débutera par les traditionnels comptes-rendus (moral et financier), pour se poursuivre avec les questions aux intervenants et se terminera par une conférence sur « l'état de conservation des grands turdidés en Europe. Les perspectives ? » présenté par Jean Claude



Cette assemblée générale sera dédiée à Maurice Paul décédé cette année

Ricci directeur de l'IMPCF. Bien sûr un apéritif et un repas (voir feuille jointe) termineront la matinée. Les personnes désireuses de se porter candidat ou can-

didate et venir nous aider au bureau de l'association doivent écrire à Jacky Chabaud (adresse page 4).

QUESTIONS



REPONSES

QUESTION : Jusqu'à quelle date pourra-t-on gluer cette année ?

REPONSE : Notre demande de prolongation de l'emploi des dates des gluaux a été acceptée par le président de la fédération de Chasse. On pourra donc cette année gluer du 07 octobre 2007 au samedi 23 décembre 2007.

QUESTION : Combien de grive peut-on détenir en volière ?

REPONSE : On peut détenir 49 grives. Au-delà, il faut un certificat de capacité, délivré par la préfecture de votre département.

QUESTION : Pourra-t-on chasser la grive jusqu'au 20 février l'année prochaine et les années suivantes ?

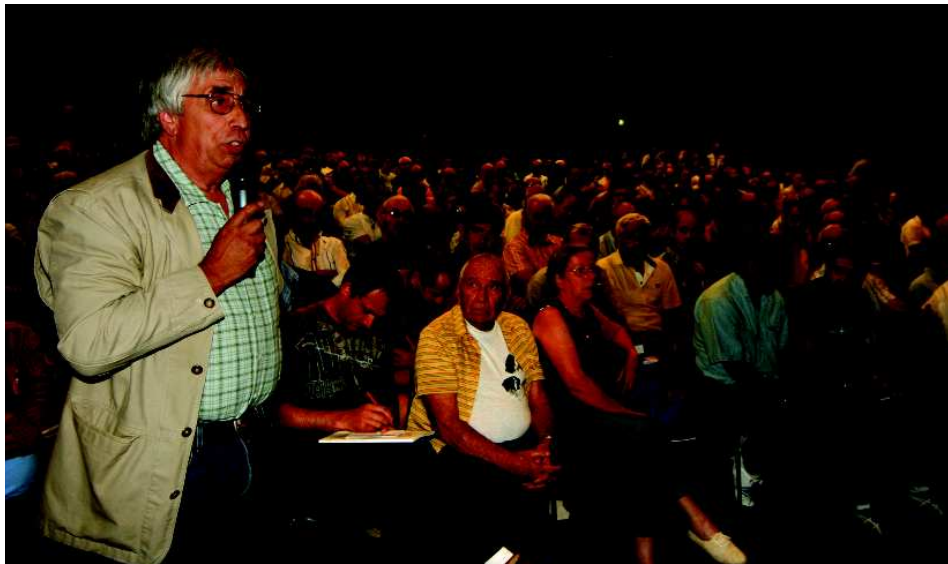
REPONSE : OUI, sauf si un nouvel arrêté venait à modifier la date.

Résultats de l'enquête sur le port du fusil en gluant

Lors de notre précédent envoi, nous vous avons joint un questionnaire sur le port du fusil en gluant. Vous avez été nombreux à nous répondre. Sur les 167 réponses 148 sont pour le fusil au poste en gluant et 19 sont contre. Comme vous le voyez une majorité nette se détache. Affaire à suivre...

D'une Assemblée Générale à l'autre...

La fédération de chasse des Alpes de Haute Provence a tenu son assemblée générale le 26 mai 2007 au palais des congrès de Digne les Bains. Le président Isoard après sa réélection à la fédération a dans son discours souligné l'importance des victoires obtenues pour la date du 20 février et sur la régionalisation des dates. Jean Claude Ricci a pour sa part déclaré « toute victoire doit se partager. Alain Trousset vice-président de l'association n'a pas manqué de rebondir en demandant au président Max Isoard d'associer l'association aux victoires obtenues. Le vice-président a signalé à l'assistance, que nous étions les



Le Vice-Président de l'association, Alain Trousset, lors de son intervention à l'assemblée générale de la fédération départementale de Chasse. (Photo Stéphane Duclet)

seuls représentants du département présents à Paris au cours d'une réunion musclée avec Monsieur le Ministre pour maintenir les dates de fermeture. Celui-ci a également présenté l'active partici-

pation pour la mise en place de certains dossiers comme la lequette ou prolongement des dates pour la glu, actions toujours menées en complémentarité avec le travail de la fédération. Le projet

de la mise en place de l'expérimentation de la lequette sélective est comme a dit le président Max Isoard « une chance il faut la saisir » a été unanimement apprécié. Jean Louis Bianco et

Daniel Spagnou l'ont d'ailleurs signalé dans leurs interventions ainsi que André Pinatel président de la chambre d'agriculture félicitant l'association pour ses actions.

L'association a été invitée à présenter ses travaux à deux reprises. Une première fois le 17 mars par l'association d'imitation du chant des oiseaux Provence Alpes Cote d'Azur à Camps la source dans le Var et une deuxième fois le 23 mars par le groupement des chasseurs traditionnels de Provence - Cote d'Azur à Trets dans les Bouches du Rhône. Ces deux rendez vous ont montré qu'il était important d'échanger entre les différentes associations.

D'une exposition à l'autre...



Exposition à la Brillanne



Exposition au Brusquet



Exposition à Bouc Bel Air

Nous sommes de plus en plus sollicités pour présenter notre exposition sur les chasses traditionnelles. Les visiteurs toujours intéressés se souviennent, leurs parents, grands parents les ayant pratiquées. Ces souvenirs parfois lointains restent néanmoins très présents. Les lequettes demeurent une image incontournable. Que se soit à l'occasion de la foire de la Brillanne ou la société de chasse, la Brillannaise a accueilli notre association pour y présenter son exposition.

Que se soit au Brusquet les journées du savoir-faire, nous rencontrons toujours la même sympathie d'anciens qui revivent un instant une passion qu'ils espèrent voir renaître. Nous sommes parfois très émus de rencontrer d'authentiques passionnés, et nous adressons de chaleureux remerciements à monsieur Jean-Baptiste Lebbo qui nous a généreusement offert toute sa collection de chilets faits mains. Ils ont trouvé une place de choix dans notre vitrine. Ou encore à Bouc Bel Air ou

nous avons été très bien reçus par la direction de Décathlon, pendant les deux jours où la nature était à la fête. Nous attendons de nos adhérents et des sociétés de chasse un soutien pour nous permettre de répondre aux demandes de présentation de notre exposition. A l'heure où nous bouclons cette lettre, nous avons été présents à la fête du chien à la Verdière. Le résumé de la manifestation dans le prochain numéro.

